

La 30e élection du timbre de l'année

La 30e élection du timbre de l'année est lancée depuis le 4 janvier dernier par la filiale Philaposte du Groupe La Poste. Le timbre, qui immortalise le patrimoine de la France, est également un symbole d'art, d'histoire, de culture, de mémoire...

Afin de mieux valoriser le programme philatélique français riche en émissions commémoratives, culturelles, touristiques et historiques, le vote comprend sept catégories : les timbres, les blocs et feuillets de timbres, les carnets de correspondance, les collectors, les oblitérations Premier Jour (timbres à date), les vignettes d'affranchissement LISA et les timbres des postes partenaires.

100 prix sont en jeu ! Rendez-vous sur [philaposte.fr](#) pour soutenir le timbre de votre région !

Pour en savoir plus, télécharger le communiqué de presse.